

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° III-2 19SGADL0095

SEANCE DU
27 JUIN 2019

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 49
Date de convocation : 21 juin 2019
Date d'affichage : 28 juin 2019

OBJET : TORCY/LE CREUSOT - Travaux d'aménagement urbain Boulevard du 8 mai 1945 - Autorisation préalable de signature d'un marché sur appel d'offres ouvert
--

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 68
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 68
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers : <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 19 • n'ayant pas donné pouvoir : 3

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 27 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2, avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe BAUMEL - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - Mme Montserrat REYES - M. Jean-Yves VERNOCHET

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - Mme Catherine BUCHAUDON - M. Roger BURTIN - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - M. Jean-Marc FRIZOT - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Sébastien GANE - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard GRONFIER - M. Georges LACOUR - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Claudius MICHEL - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Marie-France FERRY
M. Jean GIRARDON
M. Cyrille POLITI
Mme CALDERON (pouvoir à M. Jean-Yves VERNOCHET)
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme GRAZIA (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme JARROT (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
Mme MARTINEZ (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Catherine DESPLANCHES)
Mme RAMES (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme GENEVOIS (pouvoir à M. Christian CATON)
M. LARONDE (pouvoir à Mme Catherine MATRAT)
Mme ROUSSEAU (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
Mme LECOEUR (pouvoir à M. Roland FUCHET)
M. SOUVIGNY (pouvoir à Mme Jocelyne BUCHALIK)
M. PINTO (pouvoir à M. Olivier PERRET)
M. RAVAUULT (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Hervé MAZUREK)
M. HIPPOLYTE (pouvoir à Mme Evelyne COUILLEROT)
M. SELVEZ (pouvoir à M. Bernard DURAND)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Christian CATON



Vu les articles L 2120-1-3°, L 2124-1, L 2124-2, R 2124-2-1°, R 2161-2, R 2161-3, R 2161-4 et R 2161-5 du Code de la Commande publique relatifs à la passation des marchés sur appel d'offres ouvert,

Le rapporteur expose :

« Dans le cadre de son programme de réaménagement urbain, la CUCM a confié une mission de maîtrise d'œuvre au groupement « AMT-OTCI-VICCARINI », en vue de définir les travaux nécessaires à la requalification du boulevard du 8 mai et de ses deux espaces connexes que sont la place de la mairie à Torcy et le carrefour du marteau pilon au Creusot.

L'objectif général est d'améliorer l'attractivité de l'entrée d'agglomération et de donner à travers les travaux projetés, une identité et une unité aux différents secteurs traversés, tout en proposant des aménagements qui s'articulent parfaitement avec le projet urbain porté par la ville de Torcy (place centrale, habitat, équipements, liens avec le lac).

Principes de composition

Les principes d'aménagement actés pour le Boulevard, la place de centralité à Torcy et le carrefour du marteau pilon au Creusot, sont les suivants :

Boulevard du 8 mai

- Aménager une grande promenade paysagère qui soit en cohérence avec les besoins en circulation et qui s'adapte aux évolutions urbaines futures.
- Aménager un axe qui unifie et donne une identité aux différentes séquences traversées (habitat collectif, habitat pavillonnaire, commerces).
- Affirmer les itinéraires « mode doux » et les relier aux commerces et équipements structurants.

Place de centralité à Torcy

- Créer une nouvelle place de centralité « multi activités ».
- Mettre en relation les équipements publics existants.
- Prendre en compte dans cet aménagement les constructions futures (médiathèque et programme immobilier).

Carrefour du marteau pilon

- Simplifier les flux routiers avec organisation d'un carrefour en croix.
- Mettre en valeur le secteur commercial avec élargissement et mise en valeur des trottoirs face aux commerces rue Albert 1^{er}.
- Mettre en scène le marteau pilon avec création d'un parvis piétons.
- Améliorer les liens entre le quartier du Tennis et le Marteau Pilon.

Séquences d'aménagement

Le projet de requalification du boulevard est scindé en trois phases distinctes, qui seront aménagées comme suit :

- **Phase 1** : la place de centralité à Torcy : 2019-2020, correspondant à la **tranche ferme**, estimée à 2.330 186 € HT,
- **Phase 2** : le carrefour du marteau Pilon : 2021-2022, correspondant à la **tranche optionnelle 1**, estimée à 2 424 454 € HT,
- **Phase 3** : le reste du boulevard (séquence commerces et habitat) : 2022-2023, correspondant à la **tranche optionnelle 2**, estimée à 1 789 212,40 € HT.

Coût estimatif du projet (en phase AVP)

Le conseil de communauté a approuvé la création d'une AP/CP (n°UDUPU038) pour l'aménagement du boulevard du 8 mai pour la période 2018-2023 qui a fait l'objet d'un ajustement lors du conseil du 2 mai dernier.

Le coût des travaux de requalification du boulevard et de ses abords étant estimé à 6 543 852,40 € HT, une procédure d'appel d'offres ouvert sera donc lancée prochainement, sous la forme suivante :

Lot VRD : estimation globale : 5 388 192 € HT

Tranche ferme :	2 033 385 € HT,
Tranche optionnelle 1 :	1 999 999 € HT,
Tranche optionnelle 2 :	1 354 808 € HT,

Lot espaces verts : estimation globale : 701 776 € HT

Tranche ferme :	150 011 € HT,
Tranche optionnelle 1 :	293 601 € HT,
Tranche optionnelle 2 :	258 164 € HT,

Lot éclairage public : 453 884,40 € HT

Tranche ferme :	146 790 € HT, y compris travaux d'enfouissement SYDESL,
Tranche optionnelle 1 :	130 854 € HT, y compris travaux d'enfouissement SYDESL,
Tranche optionnelle 2 :	176 240,40 € HT.

Les lots « espaces verts » et « éclairage public » vous sont présentés dans un souci de cohérence, puisque compte-tenu de leur montant prévisionnel, ils ont fait l'objet d'une décision de bureau dédiée conformément à la délibération de délégation d'attribution en date du 20 décembre 2017.

Il est donc demandé au conseil communautaire, d'autoriser, à titre préalable, Monsieur le Président à signer le marché de travaux pour le lot « VRD », à conclure avec le prestataire qui sera retenu par la Commission d'Appel d'Offres à l'issue de la procédure.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer ».

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'autoriser, à titre préalable, Monsieur le Président à signer le marché de travaux de VRD à intervenir avec le prestataire qui aura été retenu par la Commission d'Appel d'Offres au terme de la procédure,
- D'imputer les dépenses sur la ligne budgétaire correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 28 juin 2019
et publié, affiché ou notifié le 28 juin 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD



Le projet d'ensemble

